



Langues de France et société :
le cas des langues d'oïl ou
l'aménagement linguistique
de par en bas

Jean Léo Léonard

(IUF & Université Paris 3)

Labex EFL, financement PEPS (LLV) CNRS

Plan

Introduction

Les langues d'oïl

La politique linguistique de la France : une seule langue – le français

Quel traitement pour les autres langues ?

- Politique linguistique « de par en haut »
- Politique linguistique « de par en bas » : l'exemple des langues d'oïl

Une innovation glottopolitique : DPLO

- Trois cas de figure ou prototypes : le poitevin-saintongeais, le gallo, le picard
- Trois autres cas périphériques : le normand, le champenois et le morvandiau

Conclusion

A propos de la terminologie ...

langues minoritaires



langues régionales

- Langues ? Dialectes ? Patois ? Français régionaux ?
- Question de *l'énumération* et du *classement* des « dialectes » et des langues (cf. la critique d'Arjun Appadurai [1996. *Modernity at large. Cultural Dimensions of Globalization*) de ces *modes opératoires* des instances aménageantes, métropolitaines ou coloniales)

« Patois. Langage corrompu tel qu'il se parle dans toutes les provinces [...] On ne parle la langue que dans la capitale »

Encyclopédie, 1765.

- * Cf. Boyer Henri, 2005. « 'Patois'. Continuité et prégnance d'une désignation stigmatisante sur la longue durée, *Lengas*, n°57 : 74-92.

- variété interne à un domaine linguistique
- limite entre langues romanes
- limite entre langue romane / non romane
- frontière d'État



DGLFLF

Les langues de France

(Com. G. Brun-Trigaud)



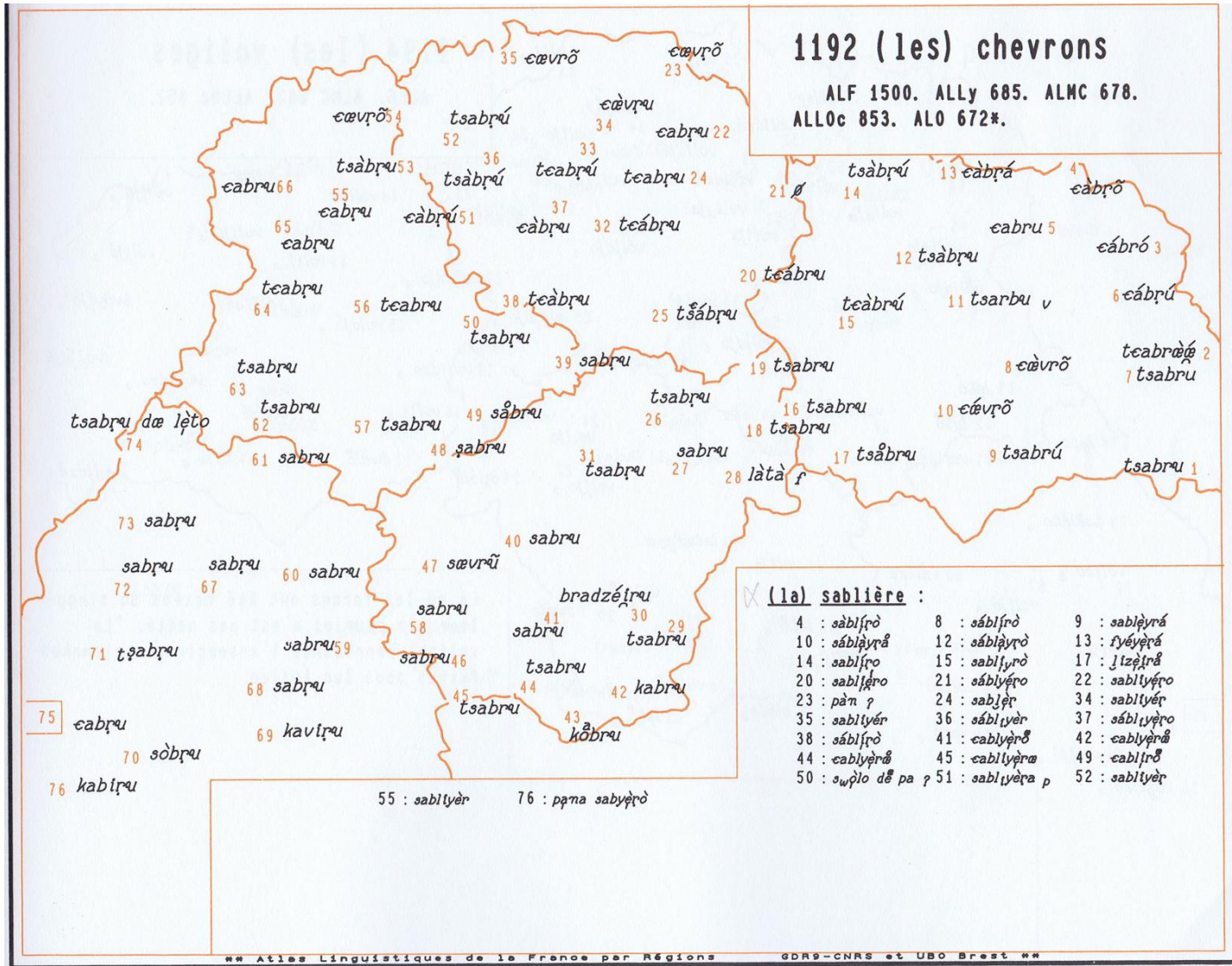
**Relativisme des
objets de
connaissance:
ce que nous
disent les
cartes et les
encyclopédies**

Source : www.aplv-languesmodernes.org
(site de l'association
des professeurs de
langues vivantes)





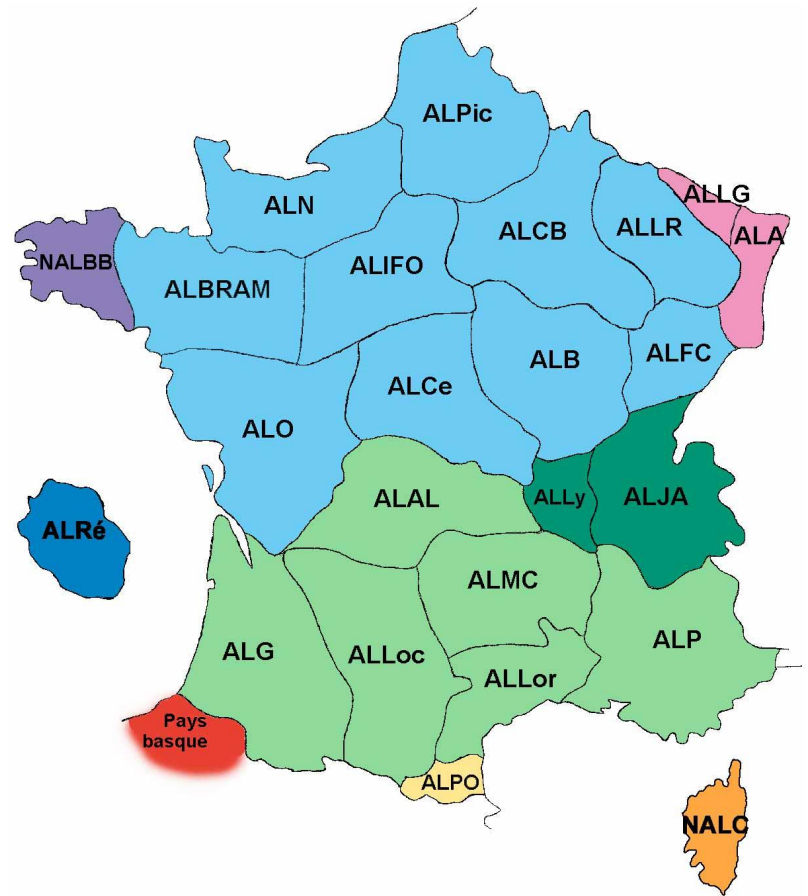
J.-Cl. Potte : Atlas Linguistique de l'Auvergne et du Limousin (1992) (Com. G. Brun-Trigaud)

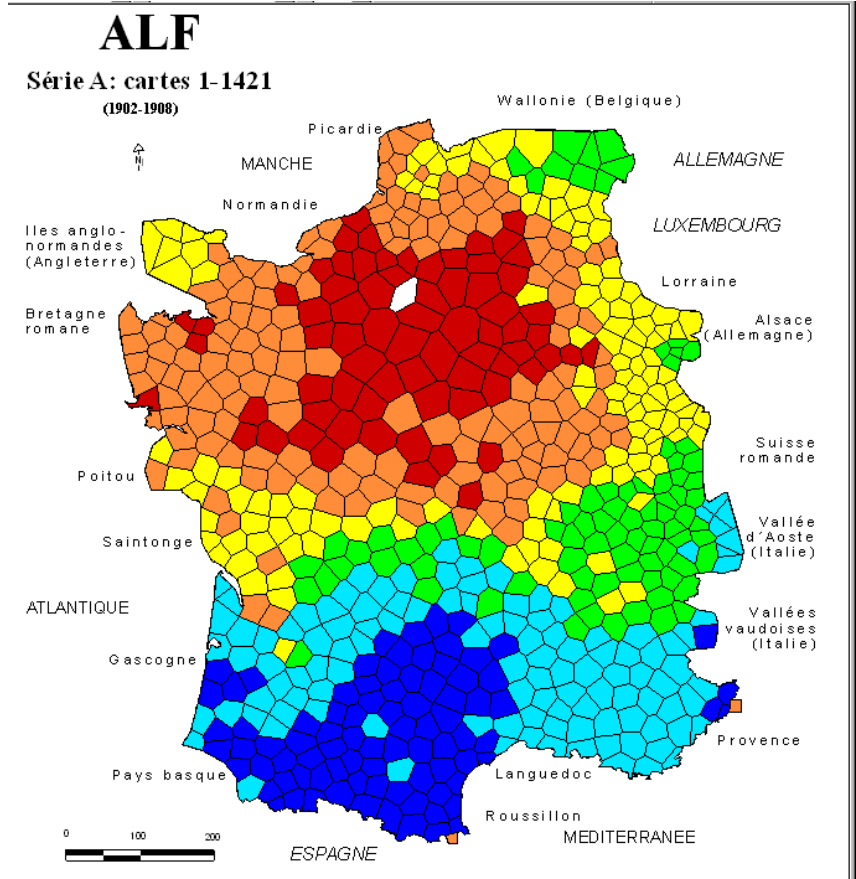


Inventaire des langues de France :

les *atlas linguistiques*

(Com. G. Brun-Trigaud)





La politique linguistique de la France : une seule langue - le français (1)

Plurilinguisme de fait (français, langues d'oc, langues d'oïl, francoprovençal, breton, alsacien, francique, flamand, corse, catalan, basque, langues d'outre-mer, créoles, langues d'immigration ...)



Politique du monolinguisme (« La langue de la République est le français »)

La politique linguistique de la France : une seule langue - le français (2)

- Langue française - symbole de l'unité nationale
 - Langue française serait désormais « menacée » :
 - Sur le plan international par l'anglais
 - Sur le plan national par les langues minoritaires ou régionales
- « Le fédéralisme et la superstition parlent bas breton ; l'émigration et la haine de la République parlent allemand ; la contre-révolution parle italien, et le fanatisme parle basque. Cassons ces instruments de dommage et d'erreur ! »
- Bertrand Barère, 1794.
- Langues d'oïl potentiellement dangereuses et surtout inutiles !

Une innovation récente dans la politique linguistique hexagonale : la DGLFLF

The screenshot shows the website of the Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) in a Mozilla Firefox browser. The browser's address bar shows the URL <http://www.dglf.culture.gouv.fr/>. The website features a red navigation bar with the following menu items: Accueil, Actualités, La DGLFLF, Semaine de la langue française, Le français et le droit, Vocabulaire et terminologie, Les langues de France, Etudes et recherches, Publications, and Ressources et liens. The main content area includes a 'wikiLF' banner with the text 'Mettez vos connaissances et votre imagination au service de la langue française en vous connectant au site www.wikilf.culture.fr'. Below this is a paragraph discussing the importance of language in the digital age and the role of the DGLFLF. A section titled 'Langue française, langues de France.' is also visible. The right sidebar contains several featured articles, including 'le mot du mois' (Biofilm), 'Vous pouvez le dire en français', 'Vocabulaires', and 'Découvrez tous les termes sur la base FranceTerme'. The bottom of the browser window shows the Windows taskbar with various open applications and the system clock at 22:17.

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

Accueil | Actualités | La DGLFLF | Semaine de la langue française | Le français et le droit | Vocabulaire et terminologie | Les langues de France | Etudes et recherches | Publications | Ressources et liens

wikiLF Mettez vos connaissances et votre imagination au service de la langue française en vous connectant au site www.wikilf.culture.fr.

De tous les liens que nouent les hommes dans la cité, le lien de la langue est le plus fort, parce qu'il fonde le sentiment d'**appartenance à une communauté**. Parce que la mondialisation des échanges et les progrès de la construction européenne ne cessent de le faire évoluer, les pouvoirs publics sont appelés à réaffirmer une **politique de la langue** qui, tout en veillant à **garantir la primauté du français** sur le territoire national, participe à l'effort de **cohésion sociale** et contribue à la promotion de la **diversité culturelle** en Europe et dans le monde.

La délégation générale à la langue française et aux langues de France élabore la politique linguistique du Gouvernement en liaison avec les autres départements ministériels.

Organe de réflexion, d'évaluation et d'action, elle anime et coordonne l'action des pouvoirs publics pour la promotion et l'emploi du français et veille à favoriser son utilisation comme langue de communication internationale. Elle s'efforce de valoriser les langues de France et de développer le plurilinguisme.

Deutsch | English | Español | Français | Italiano

A la une !

Bilan 2011 le français, au tournant du numérique

le mot du mois
- Biofilm

Vous pouvez le dire en français
- Faire des affaires, en français
- Employeurs, employés : l'entreprise responsable
- Alchimie de la chimie

Vocabulaires
- Sports
- Techniques de l'information et de la communication - TIC

Découvrez tous les termes sur la base
FranceTerme

Vient de paraître
Repères
- Néologie et terminologie
- Le français langue étrangère : l'apprendre et l'enseigner en France

Références
- Des coopérations et des réseaux

accueil
actualités
la DGLFLF
semaine de la langue française
le français et le droit
vocabulaire et terminologie
les langues de France
études et recherches
publications
ressources et liens
nous contacter

accueil
actualités
espace presse
le ministère
le ministère en région
bases de données
appel d'offres
guide des manifestations
infos pratiques
dossiers thématiques
études et statistiques
culture et recherche
développement culturel
mentions légales

Terminé

démarrer | Résultats de la ... | COURS_ILPGA... | Conf_Centre_F... | 3 Firefox | Sans titre - Paint | Contrôle du vol... | Séjours en pro... | Microsoft Powe... | FR | 22:17



- accueil
- actualités
- espace presse
- le ministère
- le ministère en région
- bases de données
- appel d'offres
- guide des manifestations
- infos pratiques
- dossiers thématiques
- études et statistiques
- culture et recherche
- développement culturel
- mentions légales

- accueil
- actualités
- la DGLFLF
- semaine de la langue française
- le français et le droit
- vocabulaire et terminologie
- les langues de France
- études et recherches
- publications
- ressources et liens
- nous contacter

Langues de France

Les langues de France : un patrimoine méconnu, une réalité vivante.

La France dispose d'un patrimoine linguistique d'une grande richesse.

A côté du français, langue nationale, et dont le caractère officiel est inscrit depuis 1992 dans la Constitution, les langues de France sont notre bien commun, elles contribuent à la créativité de notre pays et à son rayonnement culturel.

On entend par langues de France les langues régionales ou minoritaires parlées traditionnellement par des citoyens français sur le territoire de la République, et qui ne sont langue officielle d'aucun État.

C'est pourquoi par exemple n'en font partie ni le portugais ni le chinois, pourtant parlés par de nombreux citoyens français : outre que ces langues ne sont pas menacées, elles sont régulièrement enseignées dans le système éducatif comme langues étrangères. L'arménien occidental langue de France est celui de la diaspora, distinct de l'arménien oriental, langue officielle de la République d'Arménie, et l'arabe dialectal est la langue effectivement pratiquée par de nombreux Français ; il se distingue de l'arabe dit littéral ou classique, langue officielle des pays arabes, utilisé aussi dans les médias, mais qui ne repose pas sur un usage populaire concret.

Ces critères de définition s'inspirent, en l'adaptant, de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires : c'est dans le cadre européen que s'inscrit la politique linguistique de la France. Les langues qui transcendent les frontières politiques, comme le basque, le catalan, le flamand ou le francique, disent à la fois la pluralité interne et l'unité de notre espace culturel commun : elles ouvrent des portes sur les pays voisins. Sous cet angle, les langues de France sont à considérer comme des moyens d'invention culturelle, comme les composantes d'un ensemble polyphonique où s'expriment librement les univers imaginaires, intellectuels et affectifs des hommes et femmes de notre pays.

Sur la base de ces critères, on en dénombre plus de soixante-quinze, en métropole et outre-mer. Une grande diversité les caractérise. Dans l'Hexagone : langues romanes, germaniques, celtique, et le basque, non indo-européen. Ailleurs : créoles, langues amérindiennes, polynésiennes, bantoue (Mayotte), austronésiennes (Nouvelle Calédonie)... Diversité démographique aussi : si l'arabe compte 3 ou 4 millions de locuteurs en France, le neku ou l'arhâ n'en comptent que quelques dizaines. Entre les deux, les différents créoles, ou le berbère, sont parlés par près de 2 millions de Français.

Le recensement de 1999 a révélé que 26 % des adultes vivant en France avaient pratiqué dans leur enfance une langue autre que le français : l'alsacien (660 000 personnes), l'occitan (610 000), les langues d'oïl (580 000), le breton (290 000) de manière habituelle, et pour chacune de ces langues, un nombre au moins égal de locuteurs occasionnels. La transmission des langues de France n'est cependant presque plus assurée dans le cadre familial, et dépend aujourd'hui surtout de leur



- accueil
- actualités
- la DGLFLF
- semaine de la langue française
- le français et le droit
- vocabulaire et terminologie
- les langues de France
- études et recherches
- publications
- ressources et liens
- nous contacter
- culture et recherche
- développement culturel
- mentions légales

France métropolitaine

Langues régionales : alsacien, basque, breton, catalan, corse, flamand occidental, francique mosellan, francoprovençal, langues d'oïl (franc-comtois, wallon, champenois, picard, normand, gallo, poitevin-saintongeais [dans ses deux variétés : poitevin et saintongeais], lorrain, bourguignon-morvandiau), parlers d'oc ou occitan (gascon, languedocien, provençal, auvergnat, limousin, vivaro-alpin).
Langues non-territoriales : arabe dialectal, arménien occidental, berbère, judéo-espagnol, romani, yiddish.

outrre-mer

Zone caraïbe :
Créoles à base lexicale française : guadeloupéen, guyanais, martiniquais ;
Créoles bushinenge de Guyane (à base lexicale anglo-portugaise) : saramaca, aluku, njuka, paramaca ;
Langues amérindiennes de Guyane : galibi (ou kalina), wayana, palkur, arawak (ou Iokono), wayampi, émerillon ;
Hmong.
Réunion : créole réunionnais (à base lexicale française).
Nouvelle Calédonie : vingt-huit langues canaques.
Grande terre : nyelâyu, kumak, caac, yuaga, jawe, nemi, fwâi, pije, pwaamei, pwapwâ, langue de Voh-Koné, cêmuhi, paicî, ajié, arhâ, arhò, ôrôwe, neku, sîché, tîî, xârâcùù, xaragurè, drubéa, numèè ;
Iles Loyauté : nengone, drehu, laai, fagauvea.
Polynésie française : tahitien, marquisien, langue des Tuamotu, langue mangarévienne, langues des Iles Australes : langue de Ra'ivavae, langue de Rapa, langue de Rurutu.
Iles Wallis et Futuna : wallisien, futunien.
Mayotte : mahorais, malgache de Mayotte.

La langue des signes française (LSF)

Utilisée traditionnellement par des citoyens français, c'est aussi une langue de France.

La place des langues de France dans la culture, l'enseignement et les médias est déterminée par plusieurs textes législatifs ou réglementaires, et la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française précise : « les dispositions de la présente loi s'appliquent sans préjudice de la législation et de la réglementation relatives aux langues régionales de France et ne s'opposent pas à leur usage » (*article 21*).

La création, en octobre 2001, de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France a consacré la place particulière que l'État reconnaît à ces dernières dans la vie culturelle de la Nation.

Quel traitement pour les autres langues ?

Politique linguistique « de par en bas »

Paradoxe français :



- Alors que tout les destinait à disparaître, les langues d'oïl font preuve d'une certaine vitalité ou ont connu à la fin du XXe siècle un renouveau ou une élaboration de leur corpus.
- On assiste de nos jours à un certain réveil linguistique et culturel qui se manifeste à travers la littérature, les spectacles, les différents mouvements culturels, revues, créés et portés par des organisations et des associations diverses.

Une innovation glottopolitique

« de par en bas » : DPLO

(« Défense et Promotion des langues d'oil »)



- La création de l'association Défense et Promotion des Langues d'Oïl (DPLO) le 18 février 1982
- ⇒ Une innovation glottopolitique dans le cadre d'un pays comme la France, mais aussi lorsque l'on considère le statut des objets ainsi que les objectifs de cette coordination, en tant que manifestation de la société civile.
- ⇒ « Cinq ensembles de parlars ont malgré [des siècles d'assimilation] réussi à obtenir, à la suite d'un combat, le statut de langues : le basque, le breton, le catalan, le corse et l'occitan (...). Il existe cependant à l'intérieur de l'hexagone d'autres langues qui ont mis du temps à se débarrasser de l'étiquette de 'patois' et à sortir du ghetto du dialecte. Il s'agit principalement : du gallo, du morvandiau, du normand, du picard et du poitevin » (lettre aux parlementaires du 2 mai 1984).

DPLO et le *laboratoire militant*



- DPLO fut aussi l'expression d'un *laboratoire militant* d'aménagement linguistique des langues d'oïl.
- Ce laboratoire émane de la *société civile* à travers un réseau multiplexe d'associations et d'intervenants culturels et universitaires.
- Cet aménagement constitue un cas exemplaire d'aménagement linguistique « de par en bas »

Trois cas, une polarité



Une polarité, entre voie moyenne (poitevin-saintongeais) et radicalisme de l'individuation (gallo) :

- L'unitarisme pluraliste poitevin-saintongeais
- L'individuation gallèse (le gallo): le radicalisme de la codification britto-romane, avec scission gallo-angevine
- Un troisième cas : le picard - la « petite puissance culturelle pluricentrique »

L'aménagement linguistique poitevin-saintongeais (1)



Une revalorisation du statut et une refonctionnalisation de la langue :

- Propositions législatives auprès des élus de l'Assemblée nationale
- Groupes de travail (tels l'atelier *parlanjhe* de l'UPCP)
- *Grammaire du poitevin-saintongeais* de Michel Gautier & al. parue en 1993
- *Dictionnaire bilingue du poitevin-saintongeais* de Vianney Piveteau paru en 1996, rééd. 2006
- Les groupes glossaires départementaux de la SEFCO dont le travail aboutira sur le *Glossaire des parlers populaires de Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois* en 4 volumes parus de 1992 à 1999
- Le prosélytisme par le biais de cours du soir (organisés par des associations adhérentes de l'UPCP comme dans la Vienne à Gençay avec *La Marchoise*, ou en Vendée à La Roche-sur-Yon avec *La Soulère*)

L'aménagement linguistique poitevin-saintongeais, 2



- Stages linguistiques (Universités d'été de l'UPCP organisées en Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Maritime des années 1960 jusqu'à 1985 puis reprises en 2009)
- Stages organisés par l'UPCP pour l'Education nationale dans le cadre de la formation continue de son personnel enseignant
- Développement de médias (émissions en poitevin-saintongeais, toujours présentes en 2012)
- Sur radio Accord à Poitiers en Vienne depuis 1996, sur D4B à Melle en Deux-Sèvres depuis 1982, sur Radio Gâtine en Deux-Sèvres depuis 2005, sur Hélène FM en Charente-Maritime depuis 2004...
- Une émission hebdomadaire sur FR3 de 1985 à 1986
- Maisons d'éditions (au centre desquelles se trouve Geste Edition, fondée par l'UPCP, qui en 15 ans d'existence a produits près de **600 titres**)
- ... Dont une collection « Parlanjhe » consacrée à la littérature d'expression poitevine-saintongaise, de manifestations culturelles (à l'époque des spectacles vivants de l'UPCP, attiraient aux alentours de 150 000 spectateurs par an)

Maryvonne Barillot

(enq. Lilianne Jagueneau, 2010, projet LLV)



Maryvonne Barillot

(enq. Lilianne Jagueneau, 2010, projet LLV)



Picard



- Une constitution historique discutée : *ancien & moyen picard, picard moderne* polynémique ou pluricentrique
- *Picard* (Amiens, Vimeu), *Chti* (Lille-Roubaix-Turcoing, Arras...), *rouchi* (Hainaut belge), et des périphéries : Boulonnais, Thiérarche & Laonnais
- Un corpus littéraire de très grande qualité, de multiples initiatives socioéducatives innovantes.

Le champenois



- « LE CHAMPENOIS est parlé dans la région Champagne-Ardenne, dans la Brie champenoise (Seine et Marne, Aisne), dans la Champagne icaunaise (Yonne : de Sens à Joigny), en Belgique (Bouillon, Sugny). Il fait l'objet d'une reconnaissance officielle (inscription, par le ministère de la Culture, sur la liste des "Langues de France") ».

Morvandiau

La Maison du Patrimoine Oral (MPO) d'Anost, Morvan (Bourgogne)



La Maison du patrimoine oral d'Anost, Morvan (Bourgogne), suite

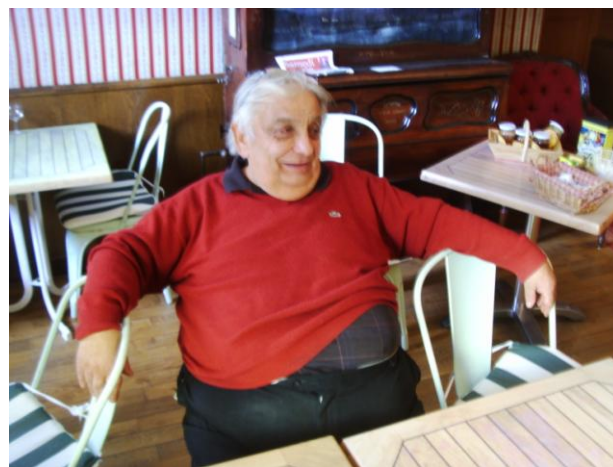


« Au delà de la Bourgogne : la Maison du patrimoine oral fait partie du réseau de la Fédération des Associations de Musique et Danses Traditionnelles. A ce titre, elle est engagée dans un programme de réflexion sur les modes d'archivage de son inédit et sur la création d'un portail d'accès commun avec les principaux centres d'archives sonores en France ; elle participe à une action nationale de numérisation en partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France ; elle est aussi engagée dans un programme de développement culturel avec un collectif d'associations du Massif Central »

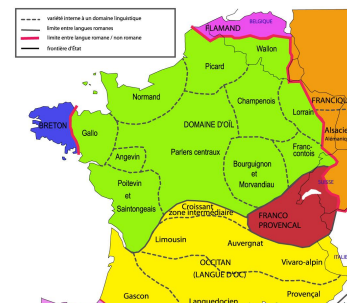
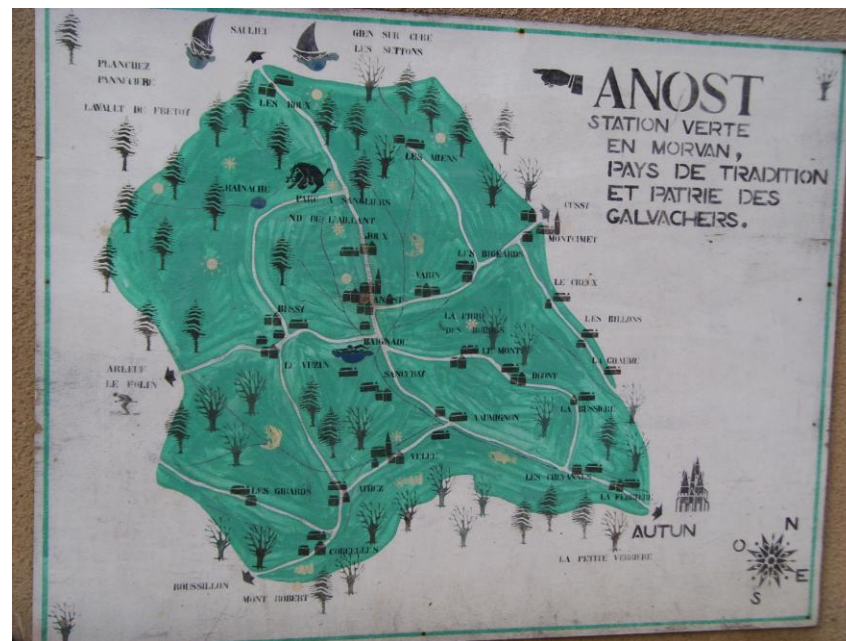
(Source : livret de la MPO).



René Fortin,



Anost, un prisme, un relai au cœur du Morvan



Anost, dans le Morvan



Géométrie du micro-urbanisme d'Anost...







vos faivins	<i>vous faisiez</i>	sœuvent	<i>souvent</i>	lieu ou lieu	<i>leur</i>
gaingni	<i>gagner</i>	trœuver	<i>trouver</i>	liet ou liiet	<i>lit</i>
chagrîn	<i>chagrin</i>	mœûri	<i>mourir</i>	poucits	<i>poils</i>
chapeau	<i>chapeau</i>	nœûrri	<i>nourrir</i>	ei faut	<i>il faut</i>
				i eira bein	<i>ça ira bien</i>

Il y a aussi les lettres finales que nous nous efforçons de conserver, comme, par exemple : x, z, s, t, d,

x	<i>eux</i>	grous	<i>gros</i>	gaillad	<i>gaillard</i>
z	<i>deux</i>	ie voux, i vout	<i>je veux, il veut</i>	lliad	<i>liard</i>
crox	<i>creux</i>	frut	<i>fruit</i>	renad	<i>renard</i>
envieux	<i>envieux</i>	geoneix	<i>genoux</i>	autrapat	<i>autrepant</i>
veniz	<i>venez</i>	travas	<i>travers</i>	pads	<i>perds</i>
droemiz	<i>dormez</i>	das	<i>dans</i>	alle	<i>elle</i>

A l'intérieur d'un mot, nous insérons une lettre caractéristique, comme e, dans *conveins*, lettre nullement indispensable pour la prononciation, mais qui est présente aux mots français, bien que différemment placée :

veins	<i>viens</i>	piav teindra	<i>peau tendre</i>	mein-na	<i>mienne</i>
conveins	<i>conviens</i>	en poein-na	<i>en peine</i>	tein-na	<i>tienne</i>
reveins	<i>reviens</i>	scimblier	<i>sembler</i>	sein-na	<i>sienne</i>
teins	<i>tiens</i>	bein, combein	<i>bien, combien</i>	i juet	<i>il joue</i>

Pour conserver une physionomie française approchée, aux mots suivants, nous n'employons ni è ni et, mais ai, plus évocateur de oi, en français :

drait, adrait	<i>droit, adroit</i>	nait, min-nait	<i>nuît, minuit</i>	moai, boai, soai	<i>moi, toi, soi</i>
le droait	<i>le droit</i>	tait	<i>toit</i>	i juait	<i>il jouit</i>
le poai	<i>le poil</i>	fraid	<i>froid</i>		
le sai	<i>le soir</i>	croaix	<i>croix</i>		
la foai	<i>la foi</i>	coaiiffe	<i>coiffe</i>		

Les trois langues de « l'arc en péril »



- Elles bénéficient d'un tissu associatif orienté vers l'animation culturelle (danses et chansons, collecte de la tradition orale, documentation), notamment en ce qui concerne le champenois et le morvandiau, qui tente de compenser par la mise en valeur du patrimoine leur disparition de la pratique quotidienne.
- L'élaboration linguistique (codification, standardisation, mais aussi restitution et création d'un corpus littéraire) n'est pas la seule et unique voie : l'animation culturelle contribue à la valorisation.
- Mais dans ce cas, l'animation culturelle a malheureusement endossé les travers et les contradictions de la *société du spectacle* (cf. Debord, 1967). Le tremplin vers le « grand public » est devenu une forme de « réalisme » productiviste qui n'a plus pour priorité la collecte et le transfert de la langue et des savoirs, mais des formes de création artistiques et commerciales rémunératrices. Le travail sur la langue passe alors littéralement « à la trappe ».

Conclusion



- En terme de *construits dynamiques* au cours de l'histoire, les langues d'oïl représentent un observatoire d'un grand intérêt sociolinguistique et glottopolitique.
- Elles nécessitent un *recul*, une attention au *contexte*, un *regard relativiste* sur les *normes*, les *usages* et les *niveaux d'élaboration diamésiques*, les *degrés d'idéalisation*, *d'individuation*.
- Mais surtout, c'est la *participation* de secteurs divers de la *société civile* à travers des formes d'aménagement linguistique de par en bas qui s'avère riche en leçons pour la sociologie du langage.

Conclusion

- Loin d'être l'expression d'un repli identitaire, ces mouvements d'aménagement et de revitalisation des langues d'oïl s'avèrent être une **construction pluraliste**, qui cristallise des aspirations aussi bien locales, régionales, qu'euro-régionales au développement équilibré et durable.
- L'acquis en termes de **produits culturels**, de **construction et de pérennisation d'institutions** est remarquable. Cette productivité et cette intégration institutionnelle est due en grande partie au niveau de formation assez élevé (Bac+3 ou 5) – parfois très élevé – (Bac+10) de nombreux participants ou responsables de ces associations,

Conclusion

- La **diversité des cadres de référence, des cadres théoriques ou des rencontres déterminantes** avec des protagonistes de l'animation culturelle qu'on peut observer d'une région à l'autre représente un domaine d'études à lui tout seul : la théorie de la médiation de Gagnepain, à Rennes, pour le gallo, a été décisive ; en Bourgogne, le situationnisme et l'existentialisme ont apparemment marqué dès les débuts un mouvement d'éducation populaire dans lequel s'inscrit l'action en faveur des langues de Bourgogne, mais un animateur culturel poitevin comme André Pacher a eu une influence décisive.
- A cette diversité des cadres de référence et des positionnements idéologiques s'ajoute donc une certaine *réticularité* entre ces mouvements.

Conclusion

- Les initiatives, les productions culturelles et les représentations que diffusent ces associations dans les sociétés locales fonctionnent bien comme des liens transversaux entre élites institutionnelles et populations rurales, comme transition entre tradition et modernité, ainsi que comme vecteurs de reconfigurations psychosociales. Ces actions et ces idées construisent en effet des représentations alternatives enrichissantes pour l'imaginaire régional et local, dans des **dynamiques de reterritorialisation, de brassage culturel et linguistique**.
- Le niveau de réflexivité et d'intelligence pragmatique de nombre de ces protagonistes de l'aménagement linguistique local ou régional est également élevé, et leur a permis de mener à bien leur action sans friction avec le milieu et avec les collectivités locales, régionales et nationales.
- Cependant, la flexibilité et le pragmatisme a souvent conduit paradoxalement à des formes de renoncement, aussi bien vis-à-vis d'une politique linguistique plus volontariste, qu'à sous-estimer ses propres réalisations.

Merci

Tänu